

0440049P
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE ARISTIDE BRIAND
19 RUE LOUIS BLANC
44262 NANTES CEDEX 2
Tel : 0240350550

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 33
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 22
Quorum : 12
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 10/06/2022

Réuni le : 20/06/2022

Sous la présidence de : Vincent Payen-De-La-Garanderie

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2022

Numéro de la DBM : 4

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

DBM n°4 - Sur proposition du chef d'établissement, le Conseil d'administration adopte la DBM n°4 (Prélèvement sur le fonds de réserve du service général de 1500,00€ pour l'achat d'une banquette de lecture pour le CDI, d'un filtre pour l'armoire à produits chimiques de Physique-Chimie, et de DVD pour les Lettres - crédits à ouvrir dans le service "Activités pédagogiques").

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0